

ACACED

Attestation de Connaissances
pour les Animaux de Compagnie
d'Espèces Domestiques

Cette formation est obligatoire pour les éleveurs de chiens et de chats, les pensions, fourrières, refuges, éducateurs, comportementalistes, dresseurs, commerces d'animaux de compagnie, les intervenants en médiation animale et les propriétaires de plus de 9 chiens sevrés.

Chiens, chats, furets, équidés, chinchillas, cobayes, lapins, hamsters, oiseaux, poissons

1 Domaine droit

2 Domaine alimentation

3 Domaine reproduction

4 Domaine santé

5 Domaine logement

6 Domaine comportement

7 Domaine transport

8 Domaine sélection



Durée

- Chiens **14h.**
- Chiens/chats **21h.**
- Chiens/chats NAC **28h.**

Objectifs

- Connaître les besoins biologiques, physiologiques et comportementaux des animaux

Modalités de l'évaluation

- QCM
- 30 / 45 / 60 questions

Formules

- Renouvellement tous les 10 ans
- Formation initiale.